LES ÉCHELLES DESCRIPTIVES

Les échelles descriptives proposées dans ce document correspondent à une évaluation certificative, ce qui peut expliquer le choix de certaines formulations.

Ces échelles seraient à adapter comme outil d'accompagnement pour une évaluation en cours de formation.

Nous tenons à préciser que le *Niveau 4* concerne les productions satisfaisant aux attendus et les productions les ayant dépassés.

La contraction de texte

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes.	Le candidat n'a pas compris le texte source.	Le candidat a une compréhension partielle du texte source.	Le candidat a globalement compris le texte source.	Le candidat a compris le texte source, tant dans son sens général que dans ses nuances.
Aptitude à reformuler une argumentation de manière précise.	Le candidat ne restitue pas la progression argumentative du texte source.	Le candidat essaie de restituer la progression argumentative du texte source, mais avec un résultat inégal.	Le candidat restitue globalement la progression argumentative du texte source.	Le candidat restitue fidèlement la progression argumentative de l'ensemble du texte source.
	Le candidat fait un montage d'extraits du texte source.	La reformulation est imprécise et/ou ponctuelle.	La reformulation, malgré des maladresses ou des inégalités, n'altère pas le sens du texte source.	Le candidat propose une bonne reformulation du texte.
	Le candidat ne respecte pas la situation d'énonciation du texte.	Le candidat ne respecte pas toujours la situation d'énonciation du texte.	Le candidat respecte la situation d'énonciation du texte.	Le candidat respecte la situation d'énonciation du texte.
	Le texte produit par le candidat est beaucoup trop long ou beaucoup trop court, et/ou ne prend en compte qu'une partie du texte.	Le texte produit par le candidat comporte un nombre de mots qui diffère de celui attendu ou qui les répartit mal pour rendre compte des idées essentielles du texte.	Le candidat respecte les consignes de contraction (la longueur attendue est atteinte ; la sélection entre des passages essentiels et secondaires est pertinente).	Le candidat respecte les consignes de contraction (la longueur attendue est atteinte ; la sélection entre des passages essentiels et secondaires est pertinente).
Maîtrise de la langue et de l'expression.	De nombreuses incorrections ou des expressions confuses qui nuisent à la clarté du propos.	Des maladresses syntaxiques et des incorrections orthographiques et/ou grammaticales qui peuvent, par endroits, altérer la compréhension du propos.	Une expression correcte et compréhensible.	Une expression correcte et compréhensible.
	Le vocabulaire employé est imprécis et/ou inadapté.	Le vocabulaire employé est répétitif et par endroits peu adapté.	Le candidat adopte un vocabulaire juste.	Le candidat manifeste un bon niveau d'acquisition lexicale.

L'essai

L'exercice de l'essai attend des candidats qu'ils développent une pensée et qu'ils l'illustrent à partir de références partagées. C'est avant tout la pertinence des références et de leur exploitation qui est à prendre en compte plus que le domaine auquel elles appartiennent. La forme de l'essai est libre. Elle n'obéit pas à des critères de composition figés. On admettra que le candidat utilise le pronom de première personne du singulier ou du pluriel, le pronom indéfini ou les pronoms de troisième personne. On acceptera une large ouverture des références qui permettront d'illustrer le propos argumentatif, sauf si le libellé donne une indication particulière sur la source des exemples à choisir.

Compétences évaluées	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Niveau 4**
Prise en compte du sujet.	Le sujet n'est pas compris / pas traité.	Le sujet est partiellement compris / partiellement traité.	Le sujet est globalement compris.	La portée du sujet est comprise et le candidat en aborde les enjeux majeurs.
Aptitude à construire une réflexion.	Pas d'argument ou bien les arguments avancés ne répondent pas au sujet.	L'argumentation repose seulement sur quelques idées pas toujours pertinentes par rapport au sujet.	Le candidat propose une argumentation s'appuyant sur des idées intéressantes, mais peu variées.	Le candidat propose une argumentation s'appuyant sur des idées intéressantes et variées.
	Une organisation du propos n'est pas repérable.	Le candidat essaie d'organiser son propos sans toujours y parvenir.	Le candidat a la volonté manifeste de guider son lecteur. L'organisation du propos est repérable.	Le propos progresse explicitement et de manière cohérente vers la construction d'une réponse à la question.
Aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur une culture et des lectures personnelles, pour traiter d'une question portant sur l'objet d'étude convoqué par le sujet.	Le candidat ne fait pas référence au programme de l'année ni à sa culture personnelle.	Le candidat convoque des références en nombre limité ou peu développées.	Quelques références exploitées à bon escient ou bien des références variées, mais peu exploitées.	Richesse et variété des références, exploitées à bon escient.
Maîtrise de la langue et de l'expression.	De nombreuses incorrections ou des expressions confuses qui nuisent à la clarté du propos.	Des maladresses syntaxiques et des incorrections orthographiques et/ou grammaticales qui peuvent, par endroits, altérer la compréhension du propos.	Une expression correcte et compréhensible.	L'expression est satisfaisante et témoigne de précision lexicale ; le devoir est facile à lire.

Le commentaire en série générale

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes.	Compréhension très lacunaire, voire fautive du texte.	Compréhension partielle du texte.	Compréhension de la globalité du texte.	Bonne compréhension du texte dans son sens général et ses nuances.
	Pas ou très peu d'éléments d'interprétation du sens.	Des éléments ponctuels d'interprétation du sens.	Éléments d'interprétation juste, mais qui abordent seulement quelques enjeux du texte.	Éléments d'interprétation justes qui mettent en valeur les enjeux principaux du texte.
	Absence de citation ou montage de citations sans analyse.	Analyses qui s'appuient sur quelques citations.	Analyses qui s'appuient sur des citations interprétées avec pertinence.	Analyse qui prend en compte différents aspects du texte et qui s'appuie sur des citations pertinentes.
Aptitude à construire une réflexion en prenant appui sur le texte.	Projet de lecture absent.	Projet de lecture présent, mais mal adapté au texte.	Projet de lecture globalement adapté au texte.	Projet de lecture bien adapté au texte.
	Juxtaposition de remarques sans organisation ou simple paraphrase du texte.	Une ébauche d'organisation de la réflexion.	Organisation cohérente de la réflexion qui permet d'en suivre le cheminement (présence d'étapes identifiées).	Réflexion organisée (présence d'étapes identifiées), facile à suivre et qui répond progressivement au projet de lecture.
Aptitude à mobiliser une culture littéraire (vocabulaire d'analyse, connaissances relevant de l'histoire littéraire, des genres, de l'objet d'étude…)	Pas ou très peu de connaissances littéraires.	Connaissances littéraires approximatives ou mal exploitées.	Connaissances littéraires adaptées à l'analyse du texte et correctement exploitées.	Connaissances littéraires variées mises au service d'une interprétation du texte sur l'ensemble du devoir.
Maîtrise de la langue et de l'expression.	De nombreuses incorrections ou des expressions confuses qui nuisent fortement à la clarté du propos.	Des maladresses syntaxiques et des incorrections orthographiques et/ou grammaticales qui altèrent par endroits la clarté du propos.	Une expression correcte et compréhensible.	L'expression est satisfaisante et témoigne de précision lexicale ; le devoir est facile à lire.

Le commentaire en séries technologiques

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes.	Compréhension lacunaire du texte.	Compréhension partielle du texte.	Compréhension de la globalité du texte.	Bonne compréhension du texte dans son sens général et ses nuances.
	Pas ou très peu d'éléments d'interprétation du sens.	Des éléments ponctuels d'interprétation du sens.	Éléments d'interprétation juste, mais qui abordent seulement quelques enjeux du texte.	Éléments d'interprétation justes qui mettent en valeur les enjeux principaux du texte.
	Absence de citation ou montage de citations sans analyse.	Analyses qui s'appuient sur quelques citations.	Analyses qui s'appuient sur des citations interprétées avec pertinence.	Analyse qui prend en compte différents aspects du texte et qui s'appuie sur des citations pertinentes
Aptitude à construire une réflexion en prenant appui sur le texte.	Juxtaposition de remarques sans organisation ou simple paraphrase du texte.	Projet de lecture partiel, qu'il suive ou non le guidage proposé par le sujet.	Présence d'un projet de lecture même maladroit : des efforts pour investir le guidage proposé par le sujet ou pour proposer un autre cheminement dans le texte.	Projet de lecture pertinent pour le texte : le guidage proposé par le sujet est bien investi ou un autre cheminement adapté est suivi sur l'ensemble du devoir.
Aptitude à mobiliser une culture littéraire (vocabulaire d'analyse, connaissances relevant de l'histoire littéraire, des genres, de l'objet d'étude…)	Pas ou très peu de connaissances littéraires.	Connaissances littéraires approximatives ou mal exploitées.	Connaissances littéraires adaptées à l'analyse du texte et correctement exploitées.	Connaissances littéraires variées mises au service d'une interprétation du texte sur l'ensemble du devoir.
Maîtrise de la langue et de l'expression.	De nombreuses incorrections ou des expressions confuses qui nuisent fortement à la clarté du propos.	Des maladresses syntaxiques et des incorrections orthographiques et/ou grammaticales qui altèrent par endroits la clarté du propos.	Une expression correcte et compréhensible.	L'expression est satisfaisante et témoigne de précision lexicale ; le devoir est facile à lire.

La dissertation

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Prise en compte du sujet.	Le candidat n'a pas traité le sujet donné sur l'œuvre.	Le candidat a partiellement traité le sujet donné sur l'œuvre.	Le candidat a globalement traité le sujet.	Le candidat a bien traité le sujet sur l'œuvre au programme et bien saisi sa portée.
Aptitude à construire une réflexion en prenant en compte d'autres points de vue que le sien.	Le devoir est une suite de remarques sans structure apparente.	Le candidat propose un discours inégalement organisé : il oublie la question à traiter à plusieurs reprises.	Le candidat structure son propos pour guider son lecteur : le discours progresse globalement vers une réponse à la question.	La stratégie argumentative du candidat est maîtrisée. Le discours est tendu vers une réponse claire à la question posée et aux enjeux qu'elle soulève.
	Le candidat n'avance pas d'arguments.	Le candidat ne développe que de rares arguments.	Le propos du candidat est clairement argumentatif, mais les arguments sont de qualité inégale.	Les arguments du candidat, par leur pertinence, charpentent la réflexion littéraire engagée.
Aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français sur des connaissances et des lectures personnelles, pour traiter d'une question littéraire portant sur l'un des objets d'étude au programme.	Le propos ne s'appuie sur aucune ou très peu de connaissances précises de l'œuvre.	L'argumentation du candidat présente des références de l'œuvre au programme, mais leur mise en relation avec le sujet à traiter manque de pertinence.	L'argumentation présente des références pertinentes, prises dans l'œuvre au programme éventuellement complétées par le parcours associé et les connaissances personnelles du candidat.	L'argumentation du candidat est nourrie de références littéraires et culturelles pertinentes et bien exploitées. Les références sont prises dans l'œuvre au programme, éventuellement enrichies par le parcours associé et les lectures personnelles.
Maîtrise de la langue et de l'expression.	Le candidat s'exprime dans une langue largement incorrecte qui menace l'intelligibilité du texte écrit.	L'expression du candidat est ponctuellement incorrecte, mais reste globalement intelligible.	L'expression du candidat est correcte et le lexique adapté.	L'expression est satisfaisante et témoigne de précision lexicale ; le devoir est facile à lire.

La lecture

Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examinateur, après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé. Cette partie est notée sur 2 points.

Note de service n° 2019-042 du 18-4-2019

Dans une situation de communication, il est naturel d'introduire la lecture d'un texte en le situant rapidement dans l'ensemble plus vaste que constitue l'œuvre ou le parcours. Mais, seule la lecture est évaluée. L'examinateur ne pénalisera pas l'absence d'un propos introductif ni n'accordera de point à ce dernier.

Compétence évaluée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Aptitude à lire à voix haute un texte avec pertinence et de manière expressive.	Les difficultés de lecture du candidat altèrent la réception du texte par l'examinateur.	Le texte est correctement lu, mais les tentatives d'interprétation sont soit faibles, soit inégalement pertinentes.	La lecture du candidat est correcte, respecte le sens du texte et lui donne vie.

L'explication linéaire

Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes, sélectionné par l'examinateur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur. Cette partie est notée sur 8 points.

Note de service n° 2019-042 du 18-4-2019

,

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes.	Le candidat ne maîtrise pas le sens littéral du texte.	Le candidat a une compréhension parcellaire du texte.	Le candidat a saisi le sens du texte dans sa globalité sans contresens majeur.	Le candidat a bien compris le sens du texte.
	Le candidat évoque le texte ou le résume et ne s'appuie pas sur des relevés précis.	Le candidat propose des relevés pertinents, mais sans les analyser ni leur donner sens.	Le candidat présente des relevés pertinents sans que leur analyse éclaire toujours l'interprétation du texte.	Le candidat propose des relevés précis du texte qu'il accompagne à bon escient des analyses qui servent son interprétation.
Aptitude à mobiliser une culture littéraire.	Le candidat ne convoque pas de connaissances utiles à l'interprétation du texte.	Le candidat essaie de recourir à des connaissances littéraires, mais sans les maîtriser.	Le candidat recourt ponctuellement à des connaissances qui éclairent le sens du texte.	Le candidat mobilise à bon escient des connaissances qui servent le sens du texte.
Maîtrise de la langue et qualité de l'expression.	Le candidat s'exprime dans une langue incorrecte qui rend difficile la compréhension de son propos.	L'expression du candidat est ponctuellement incorrecte, mais reste globalement acceptable.	Le candidat s'exprime dans une langue globalement satisfaisante.	Le niveau de langue et la correction de l'expression sont bien maîtrisés.
Maîtrise de l'exercice de communication.	Le candidat ne s'inscrit pas dans une posture de communication : attitude de retrait, voix peu audible…	Le candidat restitue un propos sans l'investir.	Le candidat parvient à partager son propos, mais il peine à se détacher de ses notes.	Le candidat partage avec aisance son propos.

La question de grammaire

Le candidat répond à la question de grammaire posée par l'examinateur au moment du tirage. Cette partie est notée sur 2 points. La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase.

Note de service n° 2019-042 du 18-4-2019

Cette question a pour objet l'intelligence des phénomènes linguistiques : elle n'a pas vocation à ouvrir sur des questions stylistiques ou sur des hypothèses d'interprétation.
L'examinateur cherche à vérifier la capacité du candidat à analyser une phrase ou une partie de phrase – mot, groupe de mots ou proposition.
La vérification des compétences et de la maîtrise linguistique du candidat n'impose pas que celui-ci utilise, pour sa réponse, les 2 minutes dans leur totalité.

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Aptitude à mobiliser des savoirs linguistiques pertinents.	Le candidat ne donne pas de réponse à la question posée ou donne une réponse erronée	Le candidat produit une analyse incomplète ou inexacte pour répondre à la question	La réponse donnée est satisfaisante (sans qu'on l'attende experte)
	et	mais	et
Réflexion sur la langue.	ne met pas en œuvre un raisonnement sur la langue.	développe un raisonnement sur la langue	le candidat développe une réflexion pertinente sur la langue

L'entretien

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Aptitude à défendre une lecture personnelle (présentation de l'œuvre et entretien).	Propos vague et impersonnel sur l'œuvre.	Quelques marques d'engagement dans la lecture.	Le candidat manifeste des marques d'engagement personnel dans la lecture.	Le candidat rend compte d'une expérience authentique de lecture.
	Aucun ou peu d'éléments précis de l'œuvre convoqués.	Le candidat défend sa lecture en prenant appui sur des éléments épars de l'œuvre.	Le candidat défend sa lecture en prenant appui sur des éléments précis, mais peu variés de l'œuvre (ou variés, mais peu précis).	Le candidat défend sa lecture en prenant appui sur des éléments variés et précis de l'œuvre.
Aptitude à mobiliser des connaissances culturelles et artistiques en lien avec l'œuvre choisie, à élargir le propos.	Pas de connaissances convoquées.	Quelques rares éléments convoqués.	Le candidat est capable d'établir des liens pertinents entre sa lecture et des connaissances culturelles ou artistiques ou son expérience du monde.	Le candidat est capable d'établir des liens approfondis ou variés entre sa lecture et des connaissances culturelles ou artistiques ou son expérience du monde.
Aptitude au dialogue.	Le candidat ne répond pas aux relances de l'examinateur ou très peu.	Les réponses apportées sont peu développées ou imprécises. Certaines questions restent sans réponses.	Le candidat répond aux questions, mais manque d'aisance.	Prend bien en compte les questions posées et s'implique dans le dialogue.
		Le candidat présente des difficultés à compléter ou à approfondir ses réponses	Le candidat parvient à approfondir ou à nuancer certaines de ses réponses.	Le candidat approfondit ses réponses, est capable de les compléter ou de les nuancer.
Maîtrise de la langue et qualité de l'expression.	Le candidat s'exprime dans une langue incorrecte qui rend difficile la compréhension de son propos.	L'expression du candidat est ponctuellement incorrecte, mais reste globalement intelligible.	Le candidat s'exprime dans une langue globalement satisfaisante.	Le candidat s'exprime correctement et avec précision.